

Convention de collaboration n°3964/FR/INS du 31 décembre 2015 entre le Fonds Routier et l'Institut National de la Statistique



ETUDE D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE COLLECTE ET DE REVERSEMENT DES RESSOURCES DU GUICHET ENTRETIEN DU FONDS

PRODUITS DE REDEVANCE D'USAGE DE LA ROUTE QUESTIONNAIRE SCDP

STRICTEMENT CONFIDENTIEL ET A BUT NON FISCAL

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique ».

SECTION 0 : GENERALITES

0.1. EQUIPE DE COLLECTE				
	Fonction	Nom et Prénoms	Code	Date (en JJ/MM/AA)
S0Q01	Agent enquêteur		_	
S0Q03	Superviseur de collecte			_ / /

5100	Tonetion:	1 4 . 1 . 1 .
S1Q09	Tel:	cachet de la structure
S1Q10	E-mail:	
S1Q11	Sexe ? 1=Masculin 2=Féminin	<u> </u>
S1Q12	Quel est votre niveau d'instruction ? 1= Non scolarisé 2= Primaire 3= Secondaire 4= Supérieur	<u> </u>
S1Q13	Résultat de la collecte : 1. Questionnaire entièrement rempli ; 2. Questionnaire partiellement rempli ; 3. Questionnaire non rempli	

SECTION 02: FONCTIONNEMENT ET DISTRIBUTION

S2Q01	Combien de sites de dépôt pétrolier dispose la SCDP sur l'étendue du territoire ?	
S2Q02	A quelle fréquence ravitaillez-vous les cuves présentes sur le territoire national ? 1=Moins d'une semaine 2= Une à deux semaines 3=Après trois semaines 4= Plus d'un mois	
S2Q03	Tous ces sites sont-ils ravitaillés à la même fréquence ?	<u> </u>

S2Q04A	Par voie terrestre 1=Oui 2=Non	
S2Q04B	Par voie ferroviaire 1=Oui 2=Non	
S2Q05	Comment gérez-vous la distribution des produits aux marketeurs pendant la période de pénurie? 1=Rationnement 2= le premier demandeur (en fonction de la demande) 3= le premier présent sur les lieux (en fonction de la présence sur les sites) 4=De bouche à oreille 5=Autre (à préciser)	
S2Q06	Pendant la période de pénurie, l'information sur l'environnement des produits pétroliers à la SCDP est-elle sans coût ? $1=Oui$ $2=Non$	<u> </u>
S2Q07	Quels sont les mécanismes de communication sur cette question (pendant les périodes de pénurie) ? 1=Message direct aux marketeurs 2=Mise à jour du site 3=Communiqué radio, etc. 4=Autres (à préciser)	<u> _ </u>
SECTION	03: TAXATION/RECOUVREMENT	
S3Q01	Quel est l'effectif des marketeurs exerçant dans la distribution des produits pétroliers soumis à la RUR qui s'approvisionnent chez vous ? (Essence super, Gasoil) ?	_ _
S3Q02	Tous les marketeurs établissent –ils des déclarations d'enlèvement auprès de vos institutions (SCDP) dans les délais ? 1=Oui 2=Non Si oui, allez à la question S3Q04	<u> </u>
S3Q03	Si non, quelles peuvent en être les causes ?	
S3Q04	Quelle est l'ampleur des écarts généralement observées entre les déclarations établies par les marketeurs et les estimations faites par vous (SCDP) 1= Pas d'écart 2= Minimes 3 = Importants 4= Assez importants 5=Très importants	
	Si la réponse est aucun écart (modalité 1), allez à la question S3Q06	
S3Q05	Vous est-il déjà arrivé de faire des redressements à l'endroit des déclarations établies par les marketeurs ? $1=Oui$ $2=Non$	<u> </u>
S3Q06	Existe-t-il des moyens de recours, à la disposition des marketeurs pour d'éventuelles réclamations relativement aux redressements apportées à leurs déclarations ? $I=Oui$ $2=Non$	
S3Q07	Après paiement de la TSPP par les marketeurs, existe-t-il un mécanisme qui garantisse la retro-information ? $l=Oui$ $2=Non$	
S3Q08	Mettez-vous systématiquement à la disposition des marketeurs s'étant acquittés de leur TSPP un document comptable attestant cette opération ? $l=Oui$ $2=Non$	<u> _ </u>
S3Q09	Après combien de temps (à partir du règlement de la facture) les documents comptables attestant le règlement de l'opération sont adressés aux destinateurs (marketeurs) ? 1=Moins d'une semaine 2= Une à deux semaines 3=Après trois semaines 4= Plus d'un mois	
S3Q10	Par quel canal ces documents comptables sont-ils envoyés ? $1=Par\ courriel/courriel$ $2=Boite\ Postale$ $3=Fax$ $4=Autre\ (à\ préciser)$	<u> </u>
S3Q11	Tous les marketeurs sont-ils en règle au regard de la date de paiement de la TSPP ? $1 = Oui 2 = Non$	<u> </u>
S3Q12	Comment gérer vous les transferts (SONARA - SCDP de Bafoussam) ? (pour vous assurer que tous les camions qui chargent à la PCC de la SONARA s'enregistrent à la SCDP de Bafoussam pour y être taxé)	
S3Q13	A quel montant s'élève la TSPP versée par les marketeurs le mois passé ? (en millions de FCFA)	
22/12	A quel montant s cieve la 1511 versee par les marketeurs le mois passe ? (en mimons de FCFA)	

Par quel moyen ces produits pétroliers sont-ils convoyés dans ces différents sites ?

S2Q04

S3Q14	Après combien de jours vous (SCDP) déclarez cette taxe à la direction des Grandes Entreprise (DGE) ?	
S3Q15	Après combien de jour vous (SCDP) transférez les ressources perçue des marketeurs à la BEAC (en jours)	

SECTION 04 : APPUI A LA COLLECTE DE LA TAXE A L'ESSIEU

S4Q01	Détenez vous systématiquement une copie du dossier des camions citerne que vous chargé ? 1=Oui 2=Non	
S4Q02	Si non pourquoi ?	
S4Q03	Si oui, quelles sont les pièces exigible dans ce dossier ?	
S4Q04	Exigez-vous pour tous chargements les quittances de payement de la taxe à l'essieu ? 1=Oui 2=Non	
S4Q05	Si non, afin d'apporter un appui à l'Etat dans le processus de collecte de la taxe à l'essieu, seriez vous disposé à inclure la quittance de payement de la taxe à l'essieu dans le package des pièces exigible pour le chargement d'un camions citerne ? 1=Oui 2=Non	<u> </u>
S4Q06	Si oui, quelles sont les mesures à prendre pour ce partenariat ?	
S4Q07	Si non pourquoi ?	

Merci pour votre collaboration.